



AVIS GÉNÉRAL DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS
(MARCHÉ DE SERVICES, DE FOURNITURES, DE TRAVAUX ET DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES)
EXERCICE FISCAL 2025/2026

NOM DE L'INSTITUTION : **UNITÉ DE CONSTRUCTION DE LOGEMENTS ET DE BATIMENTS PUBLICS (UCLBP)**

N.B : LE TABLEAU DOIT ÊTRE REMPLI PAR ORDRE DE PRIORITÉ CHRONOLOGIQUE

No. ¹	OBJET DU PROJET DE MARCHÉ	SOURCE DE FINANCEMENT Trésor public :vert : TI Trésor public :fonction : TF Fonds propres : FP Fonds externes : FE Fonds mixtes : FM	CODE BUDGÉTAIRE OU RÉFÉRENCE DU PROJET	MONTANT DES CRÉDITS DISPONIBLES (Préciser l'Unité monétaire) (1)	NATURE DU MARCHÉ (S, F, T, P) (2)	MODE DE PASSATION (AOON, ADOI, AOPQ, ...) (3)	PÉRIODE DE LANCEMENT	LOCALISATION	DÉLAI PRÉVISIONNEL D'EXÉCUTION (MOIS)
07	Etudes architecturales & techniques pour la réhabilitation, aménagement et extension de l'hôpital Notre Dame de Petit-Goâve	TI	111269527	25, 000,000.00 HTG	P	DPAN	Février 2026	Petit-Goâve	6 mois
08	Etudes architecturales & techniques pour la construction du Centre Polyvalent Multi Sport à Petit-Goâve	TI	111269527	61, 400, 000.00 HTG	P	DPAN	Février 2026	Petit-Goâve	6 mois
09	Etudes architecturales & techniques pour la construction du Marché de Petit-Goâve	TI	11269527	16, 000, 000.00 HTG	P	DPAN	Février 2026	Petit-Goâve	6 mois

(1) Les marchés financés par le Trésor public seront libellés en gourdes

(2) Services : S, Fournitures : F, Travaux : T, Prestations intellectuelles : P

(3) Appel d'offres ouvert national : AOON ; Appel d'Offres précédé de Pré Qualification : AOPQ ;

Autres sigles possibles : Appel d'offres en 2 étapes : AODE ; Appel d'Offres Ouvert International : AOOI ; Demande de propositions précédée d'Appel national à Manifestations d'Intérêt : DPAN ; Demande de propositions précédée d'Appel international à Manifestations d'intérêt : DPAI ; Demande de propositions sans Appel à Manifestations d'intérêt : DPNA ; Procédures allégées pour tout type de marché : PRAL, Appel national à préqualification : ANPQ, Appel international à préqualification : AIPQ

NB : Les marchés à passer suivant les procédures exceptionnelles ne sont pas publiés dans cet avis, conformément au paragraphe 5.2 de l'arrêté du 26 octobre 2009 précisant les modalités d'application sur les marchés publics ; il en est de même des marchés de défense ou de sécurité nationale, en vertu de leur caractère particulier.



¹ Les numéros (de deux chiffres, allant de 01 à 99) se suivront pour indiquer l'ordre de préséance chronologique des projets de marchés de l'autorité contractante. Le numéro de chaque projet fera partie du 6^e bloc de caractères alphanumériques constitutifs du code de chaque marché. Le numéro est provisoire dans le PPAPM et définitif dans le PAPMP.